



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2719>

EHPAD : mettre fin à la maltraitance des personnels et de nos aînés-es

- Société -

Date de mise en ligne : lundi 14 janvier 2019

L'École Émancipée

Du fait du vieillissement de la population, environ 700 000 personnes vivent en maison de retraite. Elles et ils intègrent une maison de retraite à plus de 80 ans en moyenne, et sont de plus en plus dépendant-es. « La forte dépendance des résidents contribue à faire réaliser aux professionnels des prises en charge plus lourdes, demandant donc un temps accru, qui ne sont pas compensées par un accroissement des moyens humains » pointe une étude du ministère de la Santé.

Ce secteur emploie autour de 360 000 professionnel-les : infirmier-es, aides médicopsychologiques, aides-soignant-es, agent-es de service hospitalier, cuisinier-es, ou encore animateurs-trices. Elles dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail, le manque de personnel, le non-remplacement des salarié-es malades, le recours systématique aux vacataires et C, etc.

Les réductions budgétaires dans les EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) ont déstabilisé le travail des personnels. Les repas, les soins, l'hygiène, de même que les activités proposées aux personnes âgées subissent de plein fouet ces politiques d'austérité. Une pression devenue insupportable pour les soignant-es, et des conditions d'accueil à la limite - voire au-delà - de la maltraitance pour les résident-es.

Les personnels soignants - essentiellement des femmes - s'alarment de la situation désastreuse dans les EHPAD et se mobilisent de plus en plus contre leurs conditions de travail, mais aussi contre les conditions de vie des patients dont elles s'occupent.

Les personnels subissent une équation intenable : les institutions leur en réclament toujours plus, avec toujours moins. Les plans « dépendance », « canicule » ou « Alzheimer » se sont succédé. Sans les moyens nécessaires, la masse de travail augmente pour les personnels et les conditions se dégradent. Laver des personnes dépendantes qui, pour beaucoup, ne peuvent pas se lever de leur lit, prend du temps et beaucoup d'énergie. L'« objectif » managérial à remplir peut monter jusqu'à 15 toilettes par jour pour une seule salariée !

Sous-financement chronique de la dépendance

Qu'il s'agisse de maisons de retraite publiques ou privées, ce sont en partie les pouvoirs publics qui les financent, à travers une convention tripartite entre l'établissement, le conseil départemental et l'Agence régionale de santé (ARS), c'est-à-dire l'État. Mais derrière cette réalité se cachent des réalités économiques hétérogènes, entre d'un côté des établissements publics qui peinent à joindre les deux bouts, et de l'autre des établissements privés lucratifs qui, depuis les années 1990, ont accumulé de véritables fortunes. Orpea, Korian, DomusVi, Noble Age ou encore Les Opalines... Dans la tête des financiers, fonds de pension ou fonds d'investissement, ils sont depuis longtemps synonymes de promesses de rentabilité mirifique. Tandis que les salarié-es aides soignant-es, quant à elles, gagnent autour de 1600 euros nets par mois, en travaillant en horaires décalés, et un week-end sur deux !

Le grand âge et la dépendance posent un défi à notre société : le montant moyen des retraites est de 1376 euros par mois ; celui du minimum vieillesse, de 803 euros. Et le coût médian d'hébergement sur la France entière, tous statuts d'établissements confondus, laissé à la charge d'un-e résident-e et sa famille, de 1 700 à 1 900 euros par mois. Ce chiffre recouvre de fortes disparités : contrairement aux établissements associatifs ou publics, le privé, qui gère 25 % des 7 752 EHPAD, fixe librement ses tarifs et est donc plus cher, à un prix médian de près de 3000 euros.

Et si le privé est cher, il n'est pas forcément de meilleure qualité : le taux d'encadrement, moins subventionné, y est généralement inférieur à celui du public et s'élève à 61 personnels pour 100 résident-es, contre 80 pour 100 dans les établissements publics les mieux dotés rattachés à un hôpital et 60 pour 100 lits occupés dans le privé associatif.

Avec un nombre de personnes de plus de 85 ans qui devrait quadrupler en France d'ici 2050, passant de 1,4 à 4,8 millions, et donc un besoin en personnels de maisons de retraite qui va s'accroître d'année en année, il serait pourtant urgent que la situation évolue.

Une grève inédite

Cette situation n'avait guère alerté ni les élu-es, ni les institutions publiques en charge des EHPAD, jusqu'au conflit des Opalines, suivi de nombreuses grèves dans les EHPAD. C'est un conflit social particulièrement long et qui a eu un retentissement dans toute la France : les 117 jours de grève des aides-soignantes de la maison de retraite Les Opalines à Foucherans, dans le Jura. Ce n'est qu'au 100^e jour de grève qu'arrivera le tournant, grâce à un article de Florence Aubenas en une du Monde du 18 juillet. En titre : « On ne les met pas au lit, on les jette ». Le conflit prend alors une véritable dimension nationale. Nous avons interrogé Anne-Sophie Pelletier Garcia qui a été la porte-parole de cette exceptionnelle mobilisation. Ĩ

Sophie Zafari